



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 janvier 2020
19 heures 00

GF/RS

N° 002515

Dotation de solidarité de l'État et soutien de la Région SUD dans le cadre du FRAT solidarité inondations - Inondations novembre et décembre 2019.

Affiché le :

Le jeudi 30 janvier 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 22 janvier 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

À la date du 17 décembre 2019, le conseil municipal a pris une délibération permettant de solliciter l'aide de l'État, de la Région et du Département pour faire face aux travaux d'urgence et la remise en état des infrastructures liées à la crue du Calavon du 1^{er} décembre 2019.

Il est confirmé à l'assemblée que la Région Sud a pris une délibération le 13 décembre 2019 portant sur la solidarité régionale en faveur des communes touchées par les intempéries. Ce fonds d'aide s'intitulant FRAT solidarité inondations.

Il est également rappelé que l'État a mis en place une dotation s'intitulant « Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ».

Le cout global des travaux (prévues en 3 phases) lié à la crue du 1^o décembre 2020 a été estimé à 248 360 €HT.

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 99 344 € et le Conseil Régional SUD à hauteur de 62 090 € et d'approuver le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant (HT)	%
Travaux phase 1	106 815,00 €	ETAT	99 344,00 €	40%
Travaux phase 2	49 350,00 €	Conseil Régional	62 090,00 €	25%
Travaux phase 3	92 195,00 €	Ville d'Apt	86 926,00 €	35%
COÛT TOTAL HT	248 360,00 €	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	248 360,00 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

APPROUVE, le plan de financement des travaux suite aux intempéries de décembre 2019 ;

SOLLICITE, auprès de l'ETAT un financement à hauteur de 99 344 € dans le cadre de la dotation de solidarité ;

SOLLICITE, auprès du Conseil Régional PACA un financement à hauteur de 62 090 € dans le cadre du dispositif FRAT solidarité inondations ;

AUTORISE, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI